

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CANNE

Nout kiltin, Nout lavnin,

20 JUIN 2025
MUSÉE STELLA MATUTINA



Présentation de la filière

Pierre-Emmanuel THONON, co-président planteur du CPCS

Florent THIBAULT, co-président industriel du CPCS



ÉTATS GÉNÉRAUX
DE LACANNE

Nout kittin, Nout lavrin,

Présentation générale

UNE HISTOIRE DE 1763 À AUJOURD'HUI...

La canne est utilisée pour l'arack...puis pour son sucre

La canne prend une place primordiale dans l'économie

« L'âge d'or » :
150 à 200 usines, 60 000T de sucre

14 usines

5 usines

La Sucrierie de Bois-Rouge
Intègre le groupe coopératif français Union SDA (devenu Tereos)

Les 200 ans des sucreries de Bois-Rouge et du Gol

Fin du XVIème siècle

1815

1832-1862

1935

1982

2017

1783

1817

1863

1946

1996

2010

2025

1^{ère} sucrierie

Naissance des Sucrieries de Bois-Rouge et du Gol

Crise sucrière :
Début de la restructuration.
Bois-Rouge et le Gol résistent remarquablement à cette crise profonde

12 usines

Fin de la restructuration :
2 usines, 210 000 tonnes de sucre

La Sucrierie du Gol
(Sucrière de La Réunion)
Intègre également le groupe sucrier Tereos

Etats Généraux de la Canne

LES BASSINS DE PRODUCTION CANNIERS DE LA RÉUNION

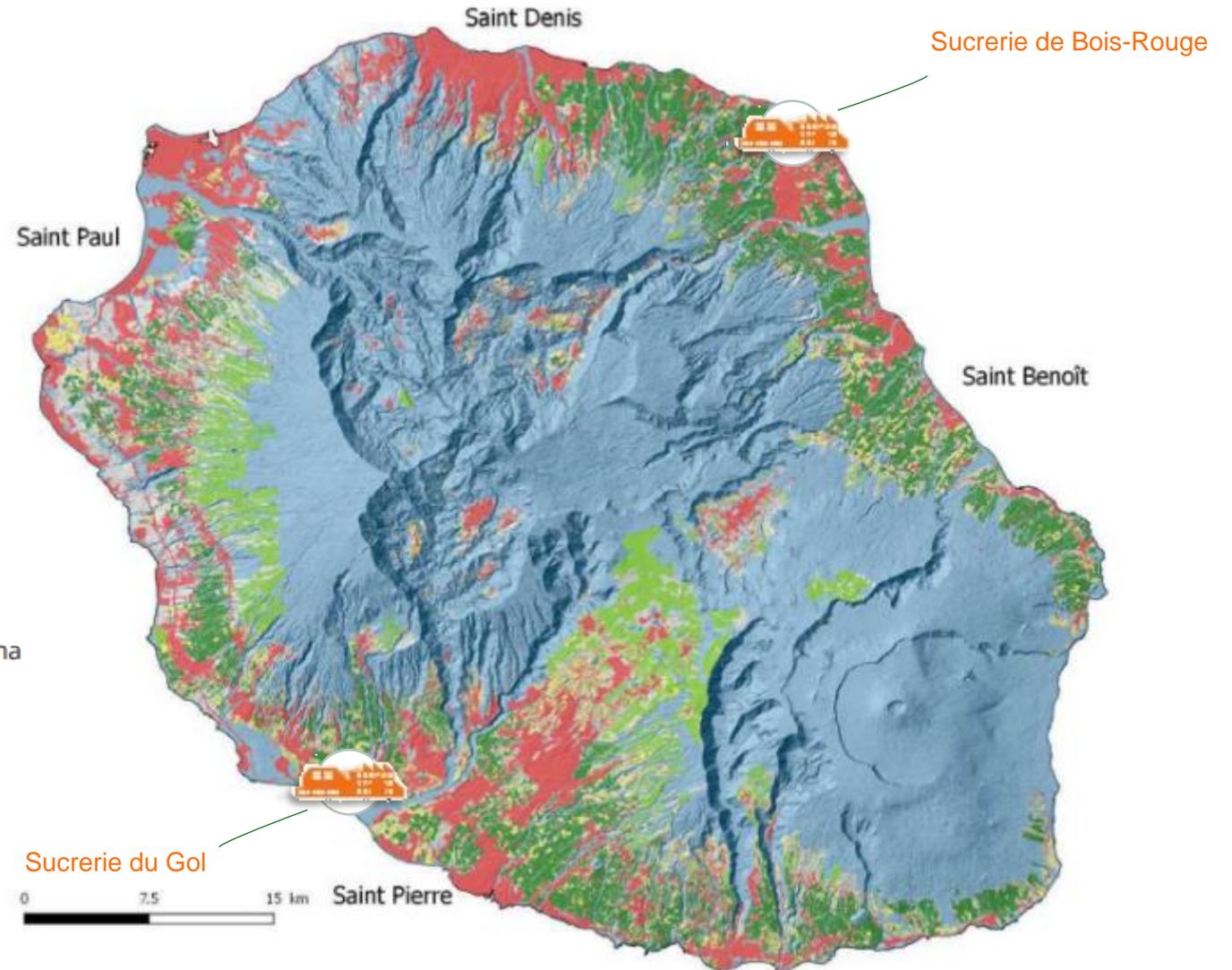
- Un modèle agricole basé sur la complémentarité des espaces et des filières

Surface agricole utilisée en 2022 : 37 950 ha

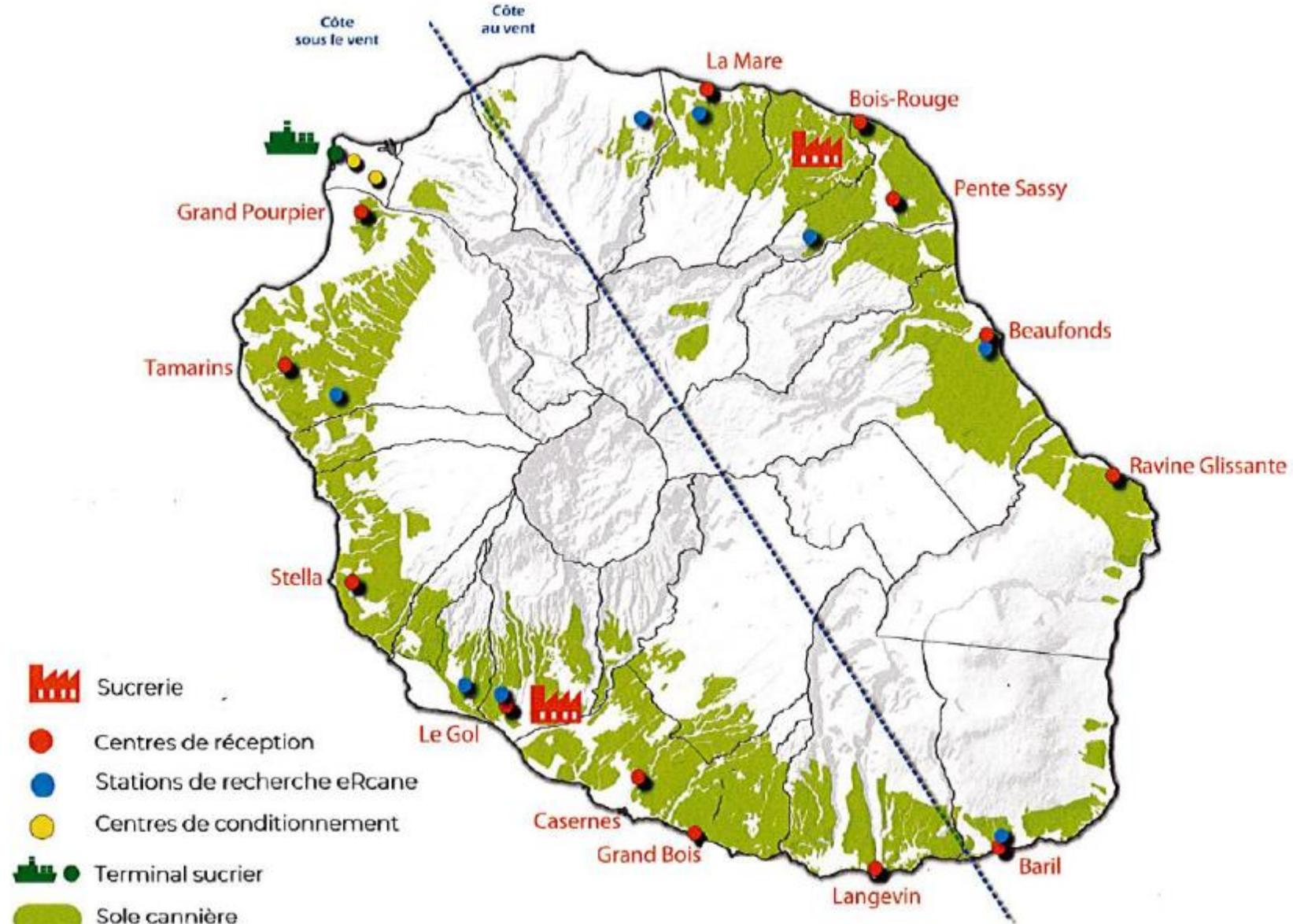
- Canne à sucre : 20 140 ha
- Surfaces fourragères : 10 680 ha
- Fruits, légumes, tubercules, PAPAM, horticulture, et autres : 7 130 ha

Zones non mobilisables

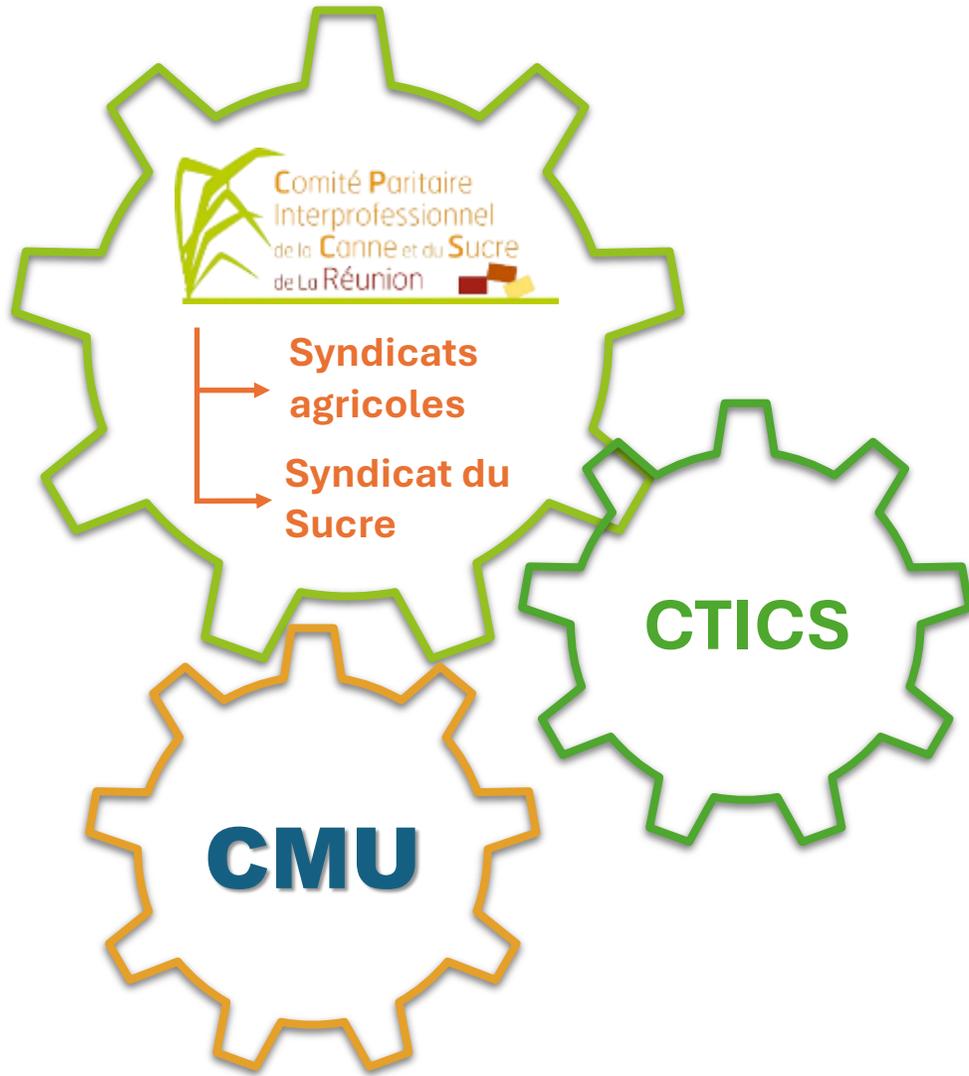
- En raison du contexte naturel
- En raison de l'urbanisation



L'ORGANISATION AGRO-INDUSTRIELLE REUNIONNAISE



UNE FILIÈRE STRUCTURÉE EN INTERPROFESSION DEPUIS 2007



► **CPCS : Comité Paritaire de la Canne et du Sucre**

- Une interprofession constituée d'**1 collège de planteurs et 1 collège d'industriels**
- Lieu de discussion des questions liées au développement de la filière

► **CTICS : Centre Technique Interprofessionnel de la Canne et du Sucre**

- Instance technique et de gestion constituée des planteurs et industriels
- Suivi des livraisons de canne, mesure de la richesse et développement agricole

► **CMU : Commissions Mixtes d'Usine**

- Instance d'organisation, composée des planteurs et industriels de manière paritaire
- Veillent au respect de décisions du CPCS et à l'approvisionnement des bassins canniers

UNE FILIERE RÉGULIÈREMENT INTERROGÉE ET REMISE EN PERSPECTIVE

- **Plan Agripéi 2030**

- ➔ Atteindre une sole cannière productive de 22 000 ha en 2030

- **Comité de transformation de l'agriculture réunionnaise**

- ➔ Cumuler les valeurs sucre + rhum + énergie parce qu'il n'existe pas de meilleur modèle

- **Plan Régional de Souveraineté Alimentaire**

- ➔ La filière canne-sucre est le socle de la souveraineté alimentaire de l'île :

- La canne à sucre est « *le pivot de la majorité des exploitations* ».

- Elle constitue « *le socle à partir duquel les agriculteurs peuvent développer un atelier de diversification à vocation vivrière* ».

- Elle « *met [...] à disposition des surfaces indispensables aux plans d'épandage des effluents des élevages* ».



ÉTATS GÉNÉRAUX
DE LACANNE

Nout kittin, Nout lavrin,

Une filière aux multiples atouts

UNE FILIÈRE RÉPONDANT AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Une culture permettant de maintenir les sols

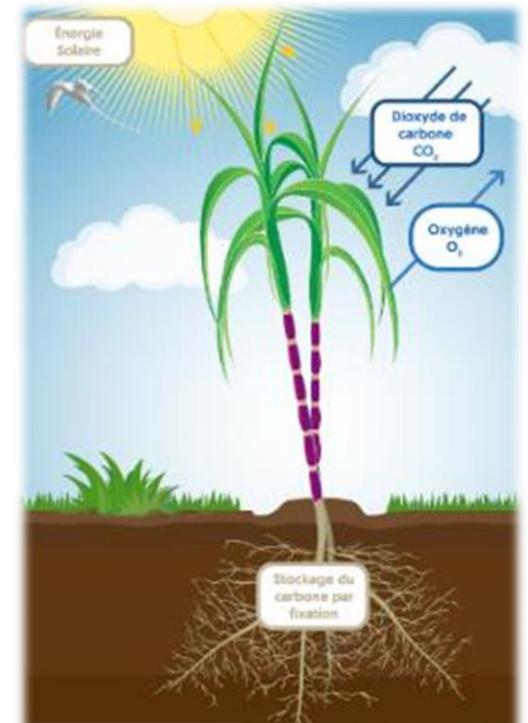
- ▶ Puissant système racinaire qui permet de lutter contre l'érosion des sols.
- ▶ Assure une couverture permanente des sols
- ▶ Favorise l'infiltration des eaux et l'alimentation de la nappe phréatique
- ▶ Maintien de la capacité productive

Un puit carbone contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique

- ▶ La canne favorise la séquestration du carbone dans le sol contribue à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre
- ▶ 1 ha de canne capte 8 fois plus de CO₂ (543 kgCO₂/an) (Cirad) qu'un hectare de céréales en Europe. Le stock de carbone dans le sol sous canne est estimé à 137 t/ha (contre 50t/ha en métropole pour les cultures maraichères et les vergers)*

Un rôle dans le maintien de la fertilité pérenne des sols

- ▶ La coupe en vert rend au sol 3 à 5 t c/ha/an de carbone
- ▶ Culture existant depuis 200 ans sans nécessité de jachères ou de rotations de cultures, permettant de maintenir la fertilité des sols



IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE POTENTIEL DE RENDEMENT

Variation du rendement en 2060 comparé à la situation actuelle

(Moyenne scénarios SSP1, SSP2 et SSP5)

	% Ha	A pratiques d'irrigation constantes (1)	A pratiques d'irrigation optimisées (2)
Est			
<i>Hauts Est Pluvial</i>	5%	5%	5%
<i>Bas Est Pluvial</i>	17%	1%	1%
Nord Est			
<i>Hauts Nord Est Pluvial</i>	8%	1%	1%
<i>Bas Nord Est Pluvial</i>	22%	-3%	
<i>Bas Nord Est Irrigué</i>			3%
Périmètres irrigués ouest et sud ouest	25%	-5%	4%
Hauts ouest Pluvial	3%	-2%	-2%
Hauts Sud-Ouest Pluvial	14%	-7%	-7%
Grand Sud Pluvial	6%	2%	2%
Ensemble		-2,5%	1,1%

(1) Bas Nord-Est en pluvial actuel et futur + doses d'irrigation par ha constantes sur les périmètres existants (BdIP BdC ILO)

(2) Bas Nord-Est en irrigué actuel et futur + doses d'eau sur les périmètres irriguées optimisées ajustées aux besoins croissants

Le changement climatique peut conduire à une augmentation ou à une réduction du rendement selon les zones.

Sur les zones pluviales :

- Augmentation des rendements sur les zones humides (est et grand sud)
- Baisse des rendements sur les zones semi-sèches (bas nord est et zones hautes pluviales au-dessus des périmètres irrigués historiques)

Sur les périmètres irrigués :

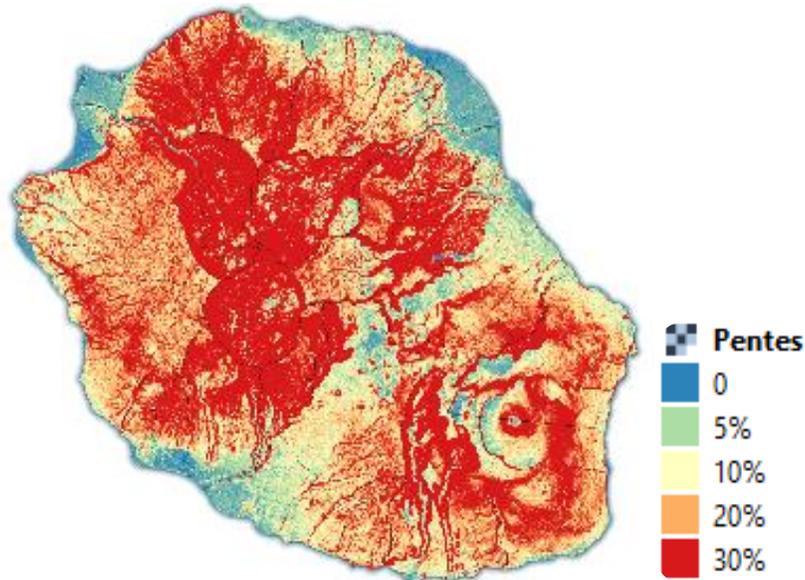
- Diminution des rendements si dose d'eau d'irrigation constante (augmentation des besoins en eau d'irrigation).
- A contrario, le changement climatique offre une opportunité d'augmenter les rendements si la pratique d'irrigation est optimale et si la ressource est suffisante.

UNE FILIÈRE ADAPTÉE À UN TERRITOIRE INSULAIRE, SOUMIS À DE FORTES CONTRAINTES

► Les terres cultivables = une ressource limitée et contrainte à La Réunion

- Des reliefs escarpés: seulement 21 % de la surface de l'île avec une pente < 10% ¹
- Des espaces naturels protégés :42 % de l'île en cœur de parc national
- Un important étalement urbain: taux d'artificialisation de 13,9 % contre 9 % en hexagone)

Relief de La Réunion



UNE CULTURE HISTORIQUE AUX PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

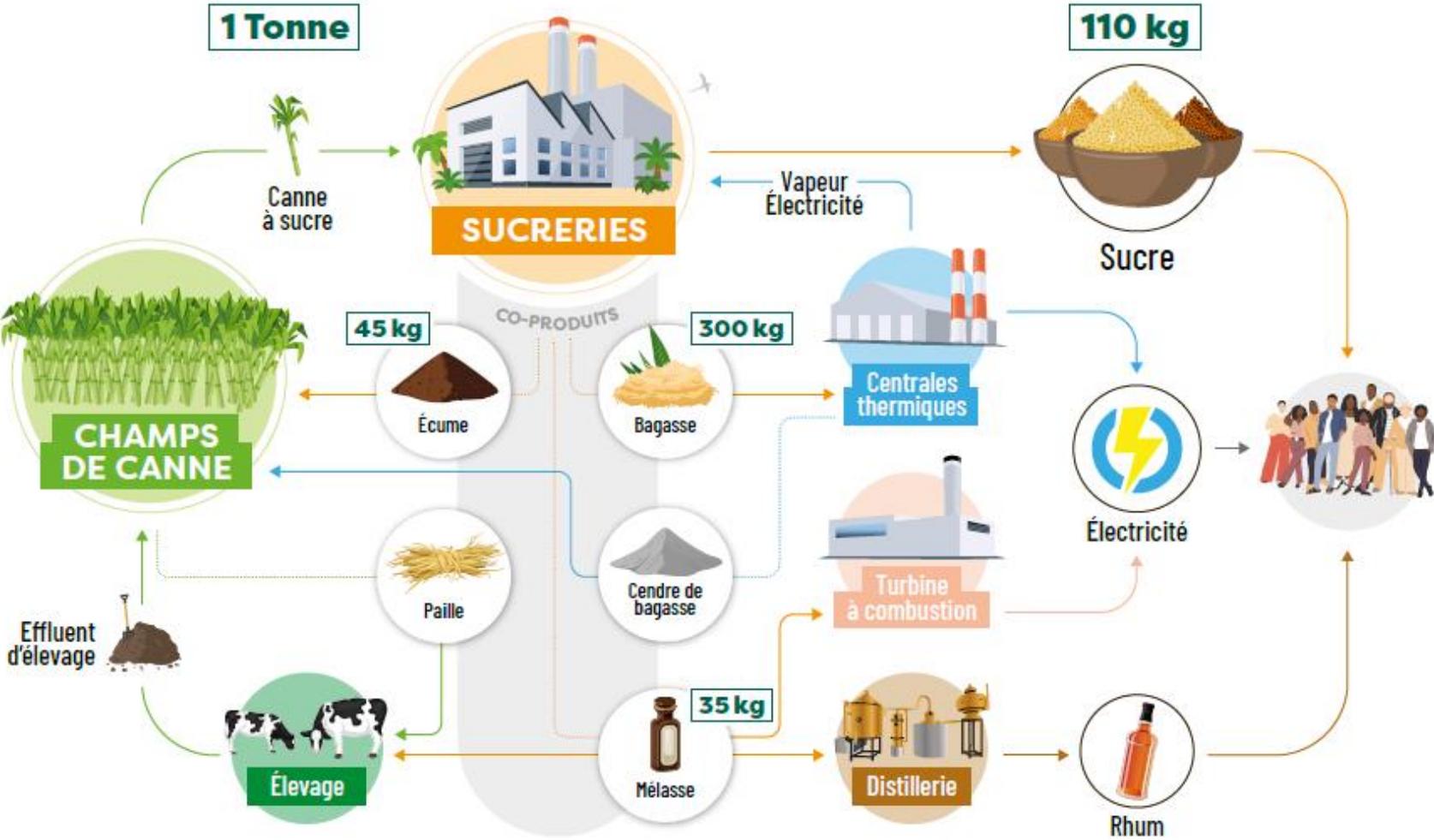


- Le savoir-faire du centre de recherche **eRcane**, installé à La Réunion depuis plus de 90 ans, qui développe de **nouvelles variétés** de canne par sélection et hybridation naturelle, permet de **lutter contre les maladies et les nuisibles** de façon biologique et naturelle, tout en minimisant les intrants.

- ↳ **Zéro insecticide sur la canne**, grâce à la lutte biologique
- ↳ **Zéro fongicide sur la canne**, grâce aux résistances des nouvelles variétés
- ↳ **Traitement herbicides réduit**, grâce à la paille restée au champ.
Un Indice de Fréquence de Traitement (IFT) de 3
- ↳ **Diminution des engrais chimiques**, grâce aux co-produits

- **Apports actuels estimés sur canne des co-produits de la filière + effluents élevage représentent 24 % des besoins.**

UN MODÈLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN SYNERGIE AVEC LES AUTRES FILIÈRES AGRICOLES





Une filière essentielle à la vie économique de l'île

LA RÉUNION : 1ER PRODUCTEUR EUROPÉEN DE SUCRE DE CANNE

▶ **Les DOM français : unique production européenne de sucre de canne.**

▶ **La Réunion produit 80% des volumes de sucre de canne des DOM**

Environ 143 KT par an (moyenne des 5 campagnes de 2020/2021 à 2024/25)

▶ **La Réunion produit une large gamme de sucres de canne**

49%* { • **LES SUCRES DE SPÉCIALITÉS:** Sucres de canne non raffinés, destinés à la consommation.

51%* { • **LE SUCRE BRUT DE CANNE (VRAC):** Sucre de canne destiné à devenir du sucre blanc après un processus de raffinage réalisé en Europe continentale.

• **LE SUCRE BLANC DE CANNE:** Pour les besoins du marché local (essentiellement l'industrie agroalimentaire réunionnaise). Sucre raffiné sur place.

▶ **+90% de la production réunionnaise est exportée dans 17 pays européens**

▶ **La Réunion, leader en Europe sur le marché des sucres de spécialités**



LA TÈRE SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE LOCALE DE L'ÎLE

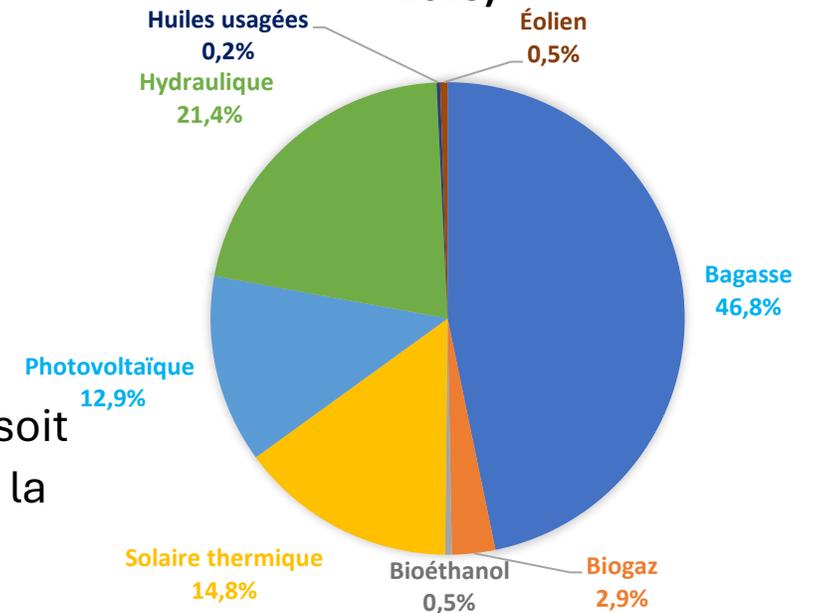
La bagasse constitue la 1ère source d'énergie renouvelable locale de l'île

- ▶ Bagasse = près de **50% de l'énergie renouvelable** consommée à La Réunion*
- ▶ 1 tonne de canne = 2 semaines de consommation électrique pour un habitant (140 KWh)

La mélasse résiduelle : 2ème source d'énergie renouvelable de la filière

- ▶ Depuis 2019, un projet a été développé pour que la mélasse résiduelle soit utilisée pour fabriquer de l'éthanol combustible de manière à alimenter la turbine à combustion (TAC) mise en service dans le sud de l'île, à Saint-Pierre.
- ▶ La TAC permet la production annuelle de 10 000 MWh d'électricité sur le territoire.

CONSOMMATION D'ENERGIE RENOUVELABLE LOCALE DE LA REUNION (MOYENNE 5 ANS: 2019-2023)

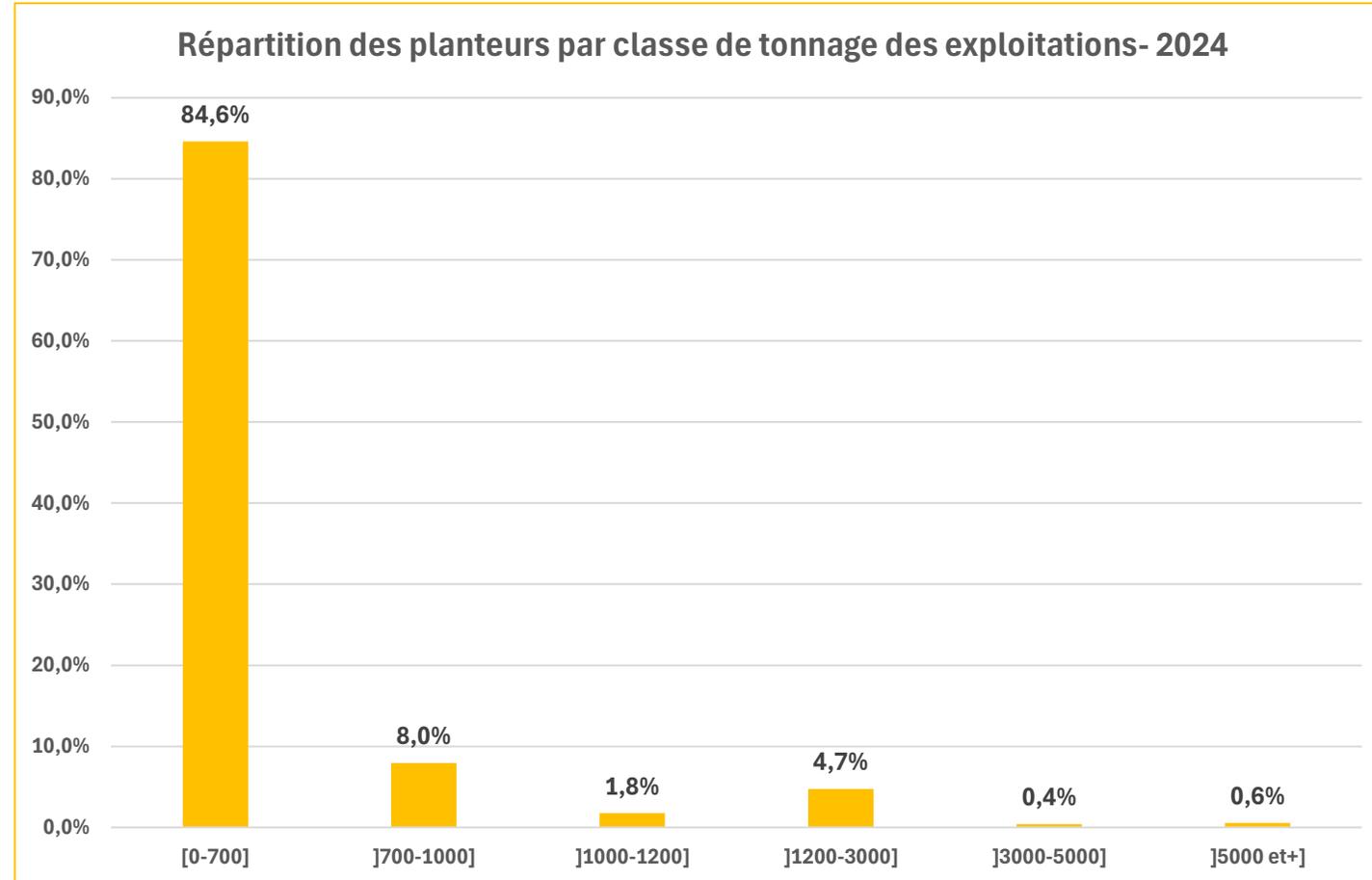


*Source: Bilans OER 2019-2023

UNE CULTURE PIVOT DES EXPLOITATIONS S'APPUYANT SUR DES STRUCTURES FAMILIALES ET DE PETITES DIMENSIONS

Environ 2 300 exploitations cannières (près de 40 % des exploitations agricoles de l'île)

- ▶ La surface des exploitations cannières est de 9,5 ha dont **8,3 hectares en canne en moyenne**
- ▶ 11% des surfaces des exploitations cannières sont dédiées à la diversification animale et végétale
- ▶ 93 % des planteurs livrent moins de 1 000 tonnes



UNE FILIÈRE PORTEUSE D'EMPLOIS ET INCLUSIVE

- ▶ **L'ancrage territorial de la 1ère filière agro-industrielle de l'île**
- ▶ **Environ 15 000 emplois** directs, indirects et induits
- ▶ Un large éventail de métiers pour tous les profils
 - Plus d'une cinquantaine de métiers différents
 - Des qualifications de tous les niveaux
 - En lien avec les cursus locaux de formation (IUT, doctorat, lycées agricoles...)
- ▶ **Presque 10 % de l'emploi privé de l'île***

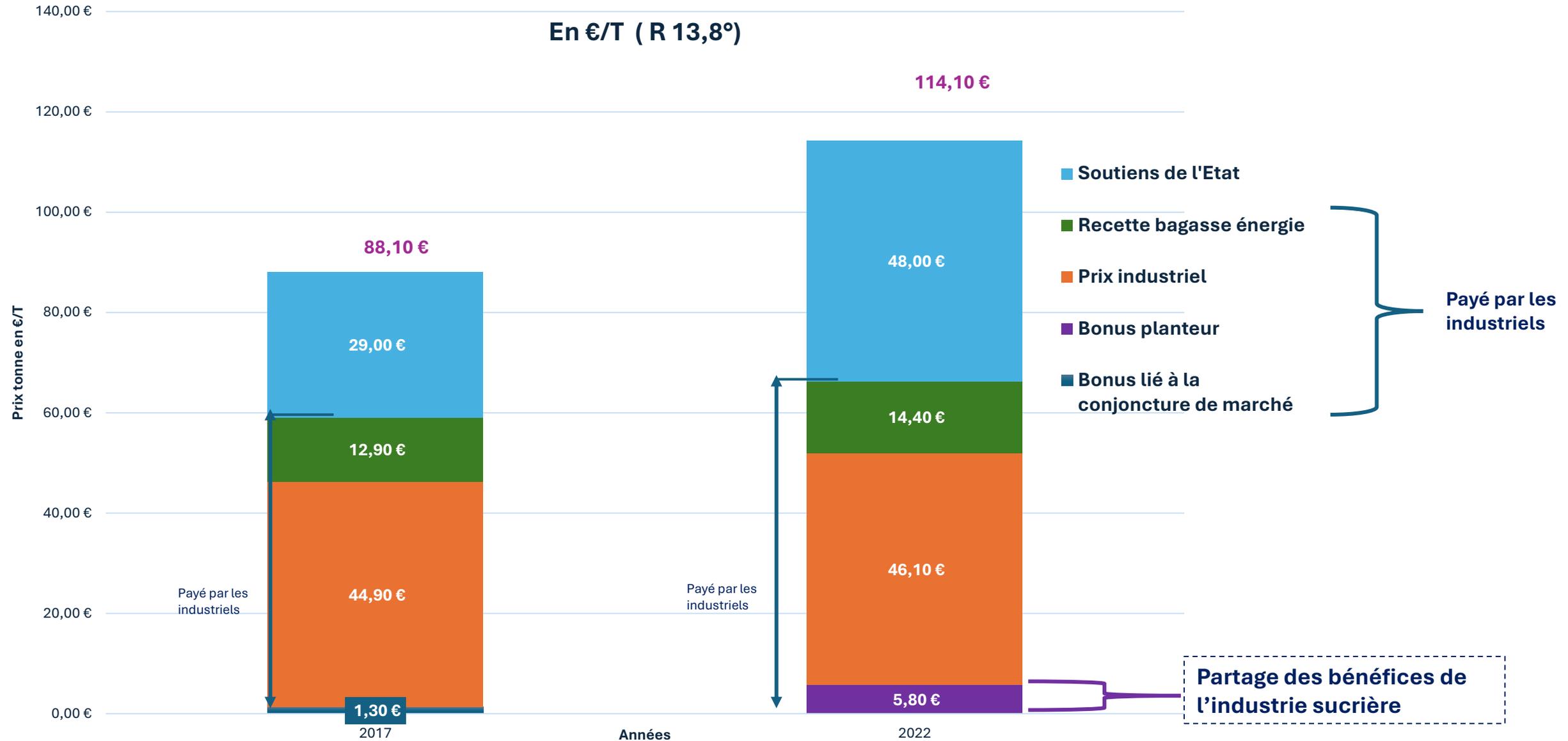


**Calcul réalisé à partir des données INSEE*

Une filière pivot du modèle agricole



RECETTE PLANTEUR À LA TONNE DE CANNE TYPE



LA FILIÈRE CANNE-SUCRE : CLÉ DE VOÛTE DE L'AGRICULTURE RÉUNIONNAISE

- ▶ Une grande culture sans alternative possible à l'échelle de l'île, en synergie avec les autres filières
- ▶ Une filière inclusive, résiliente, de sécurité



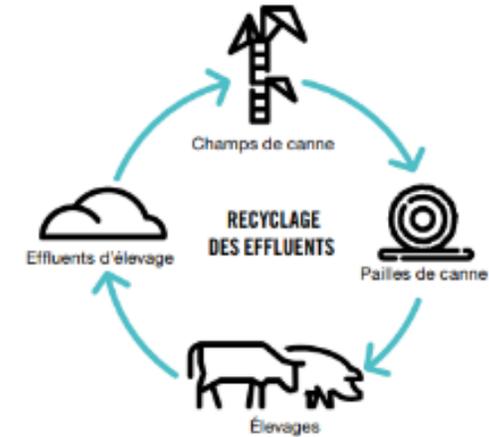
- **Garantie de d'achat et de prix** sur le long terme dans le cadre de la Convention Canne (2022-2027)



- **Résiste mieux que toute autre culture aux aléas**, en particulier les aléas climatiques : maximum 20 % de pertes hors épisodes d'ampleur exceptionnelle

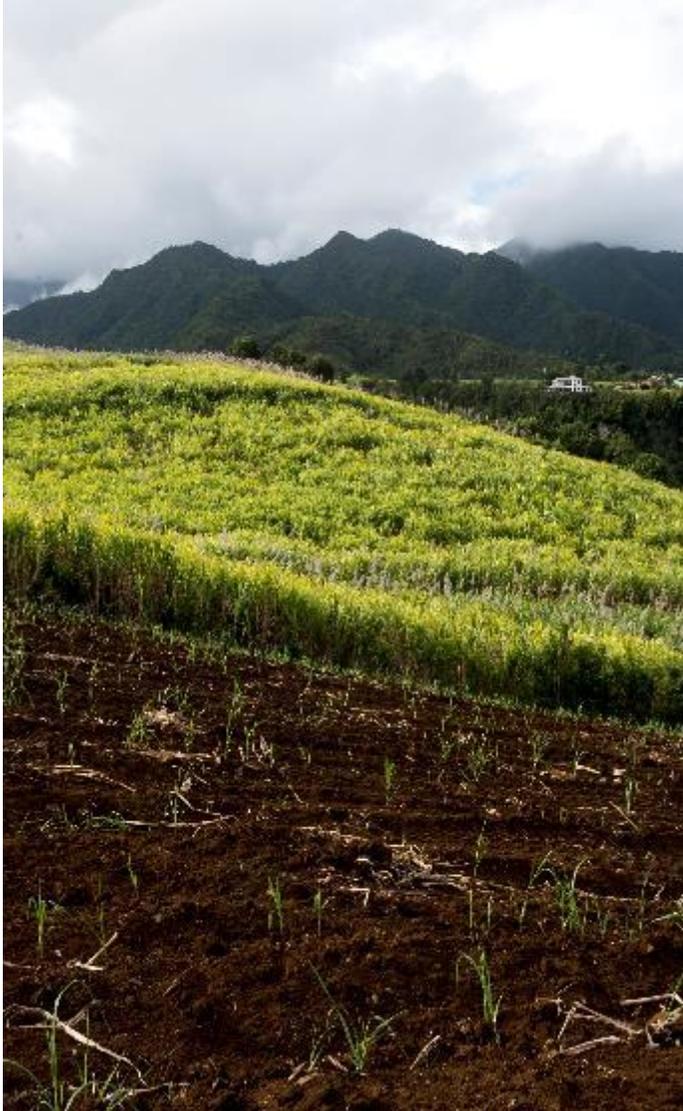


- **Sécurise le revenu de l'exploitant** qui peut alors prendre le risque de la **diversification** pour répondre aux besoins locaux en produits agricoles.



entre 70% et 80% d'autonomie alimentaire sur les produits agricoles frais

LES FRICHES AGRICOLES SUFFISENT A COUVRIR LES BESOINS DE DÉVELOPPEMENT DE TOUTES LES FILIÈRES A HORIZON 2030



Besoin des filières*

8 000 ha

- 3 000 ha de cannes à sucre
- 5 000 ha pour les filières fruits et légumes et élevage

Potentiel de friches**

12 200 ha

En zone canne = 7 500 ha:

- 5 800 ha de friches
- 1 700 ha de SNE

Hors zone canne = 4 700 ha:

- 4 150 ha de friches
- 550 ha de SNE

* Source: Comité de transformation de l'agriculture réunionnaise 2021

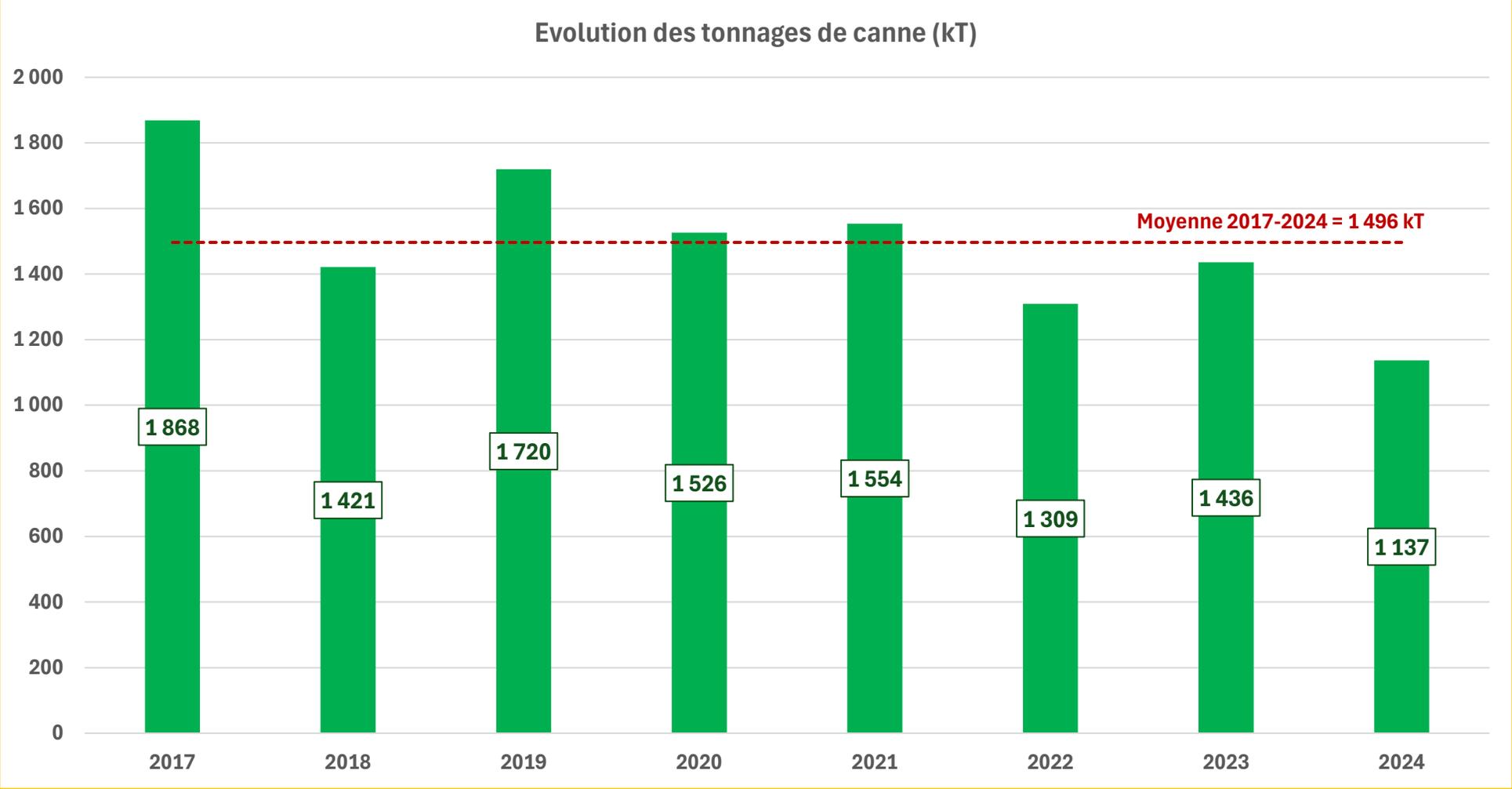
** Sources: SAFER, PEIGEO, DAAF

**Une filière qui doit
retrouver ses niveaux
de production**



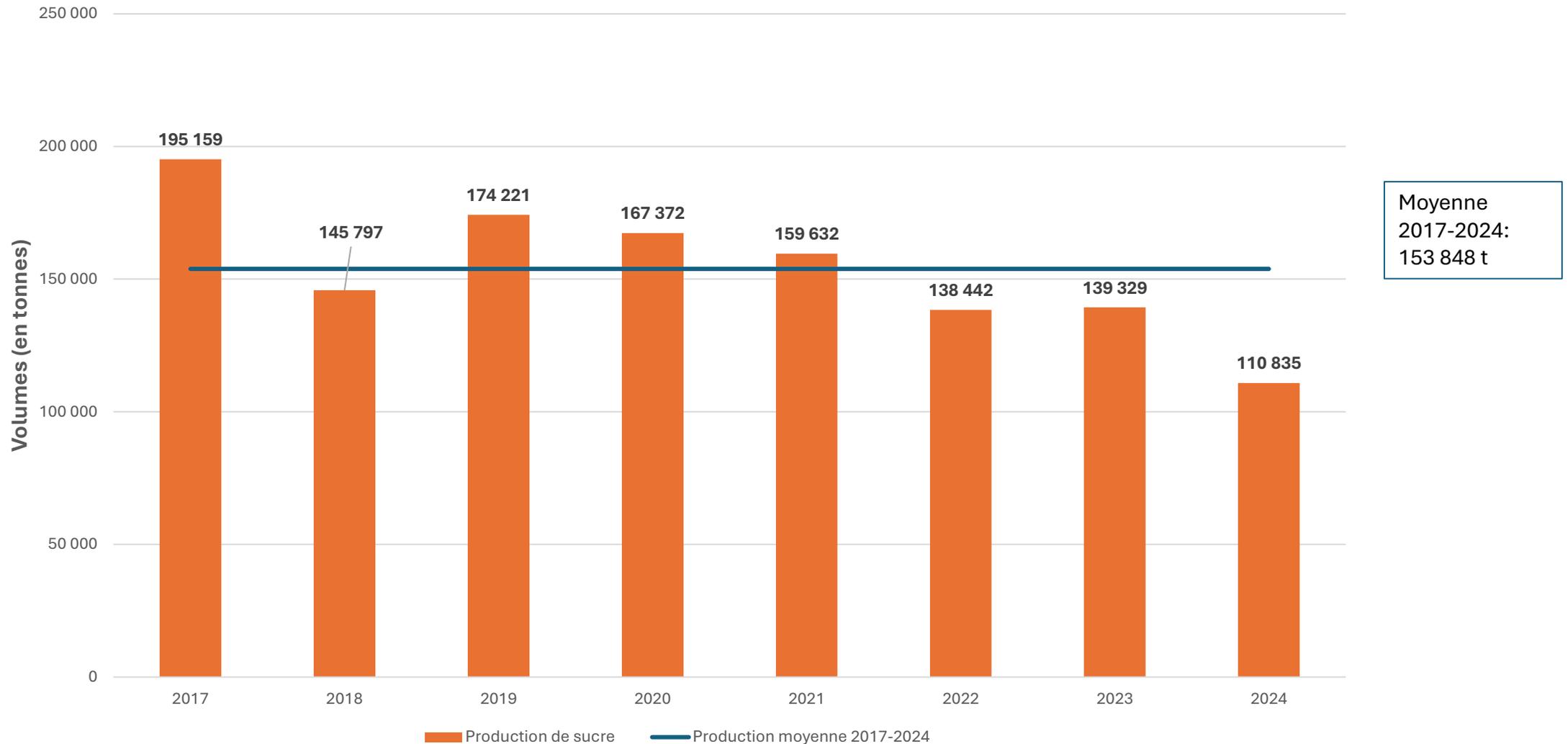
UNE FILIÈRE FRAGILISÉE PAR UNE BAISSÉ EXCEPTIONNELLE DES TONNAGES DE CANNE

Baisse des tonnages depuis 2017

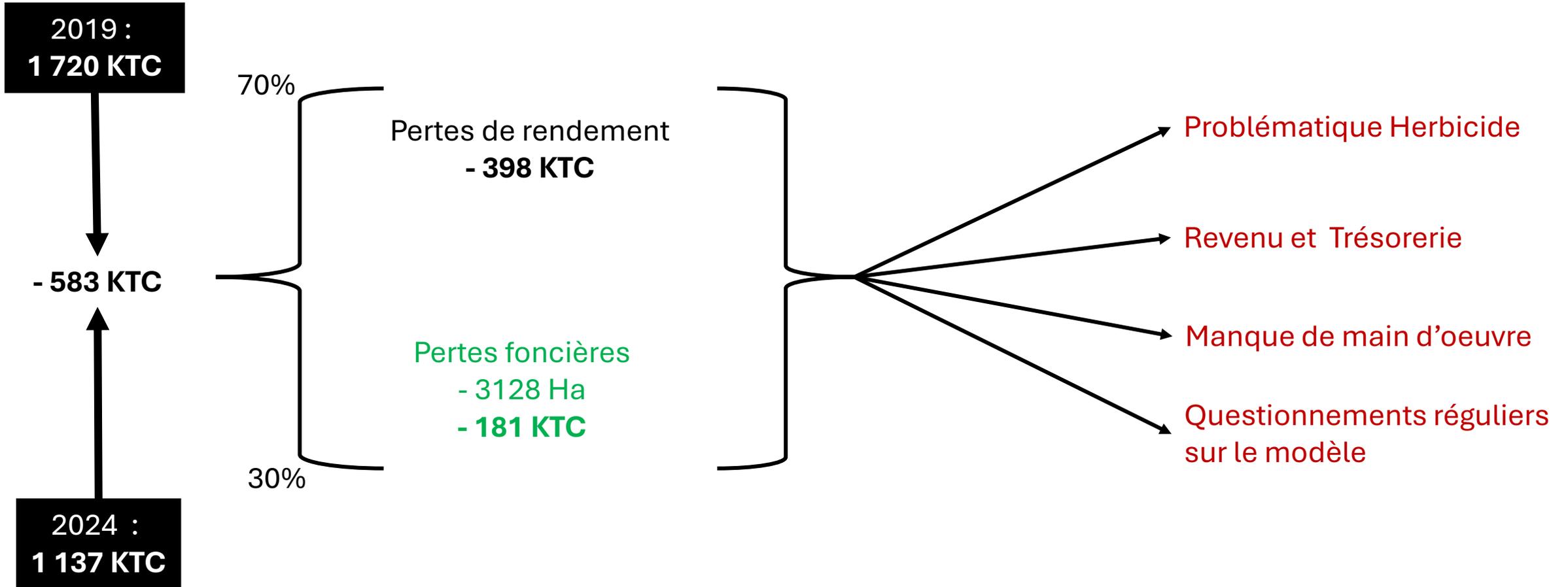


UNE FILIÈRE FRAGILISÉE PAR LA BAISSÉ DE LA PRODUCTION RÉUNIONNAISE DE SUCRE

Evolution de la production réunionnaise de sucre de 2017 à 2024

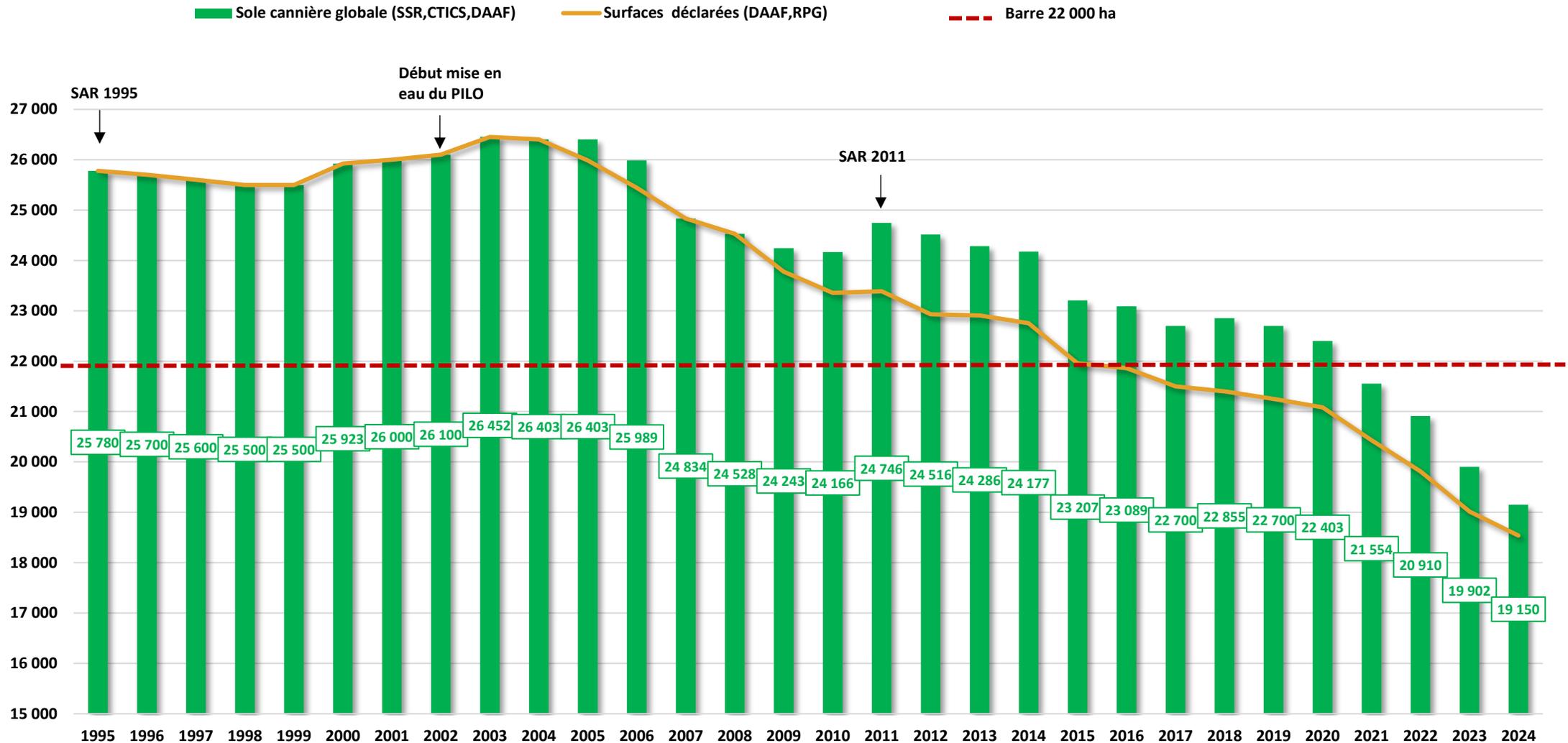


LES CAUSES MULTIFACTORIELLES EXPLICITANT CETTE BAISSSE SONT IDENTIFIÉES



INVERSER LA TENDANCE D'ÉROSION DE LA SOLE CANNIÈRE

Surfaces en canne à sucre (ha)



RETROUVER DES PRODUITS HERBICIDES EFFICACES

Suppression des AMM pour les produits efficaces :

- ▶ Produits restants exigent une plus grande technicité :
- ▶ Augmentation importante du stock de graines de mauvaises herbes dans le sol. Effet cumulatif.

Diminution du nombre d'herbicides :

- ▶ Homologués sur canne :

12 en 2017 => 8 en 2022 => 4 en 2024 avant article 51 et 6 depuis mais toujours des impasses (graminées)

- ▶ Traitements généraux :

2 en 2017 => 1 en 2022

Découragement des planteurs par la perspective de la poursuite de la diminution des molécules et des produits



TROUVER UNE SOLUTION POUR LE TRAVAIL SAISONNIER

► Constat

- Manque de main d'œuvre saisonnière pour la coupe de la canne pour les raisons suivantes:
 - Perte des droits sociaux à l'issu du contrat saisonnier. Le gain du travail est inférieur à la perte.
 - Augmentation du nombre d'heures pour bénéficier du chômage: depuis 2019, 910h au lieu de 610 h, soit 6 mois (> durée campagne: 5,5 mois).
- **Conséquences: le travail saisonnier agricole est moins attractif.**

► Une expérimentation en cours depuis juillet 2024

Objectif: compenser les pertes de droits sociaux qui seraient engendrées par l'emploi saisonnier.

► Une aide à l'emploi saisonnier : AIDES Agricole

Aide expérimentale mise en place par le Conseil départemental, avec l'appui financier de l'Etat sous forme d'aide forfaitaire pour l'employé saisonnier de 600 euros sur une campagne.

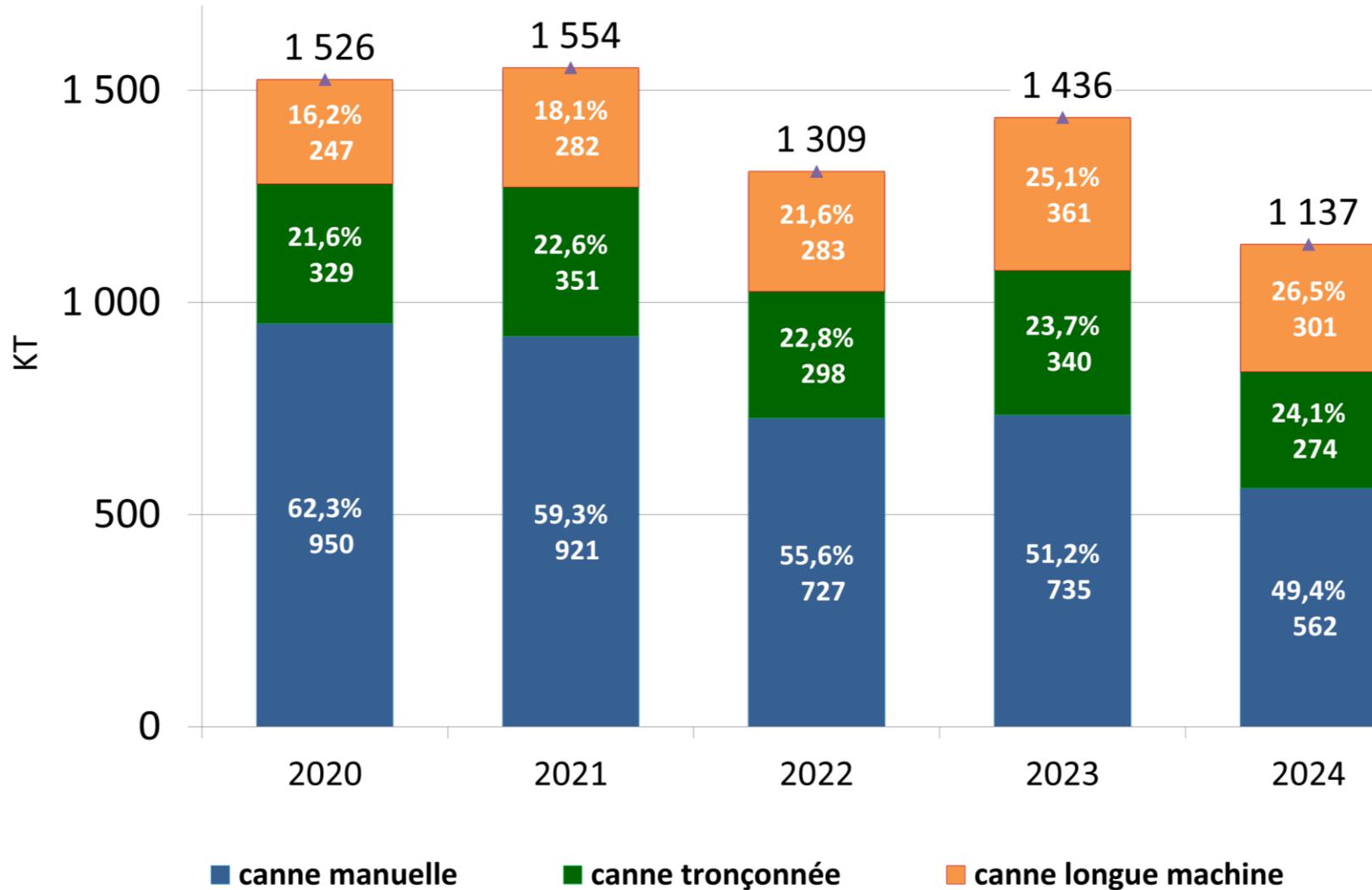
► La possibilité pour le saisonnier de cumuler le montant de ses droits sociaux avec son salaire saisonnier pendant la campagne : R+

Dispositif mis en place par le Conseil départemental, financé par le Fonds Social Européen (FSE) et versé par la CAF.

L'employé au RSA depuis au moins 6 mois continue de bénéficier d'une partie du montant de ses droits sociaux en plus de son salaire issu de son travail saisonnier.

DEVELOPPER LA MECANISATION POUR PALLIER AU MANQUE DE MAIN D'OEUVRE

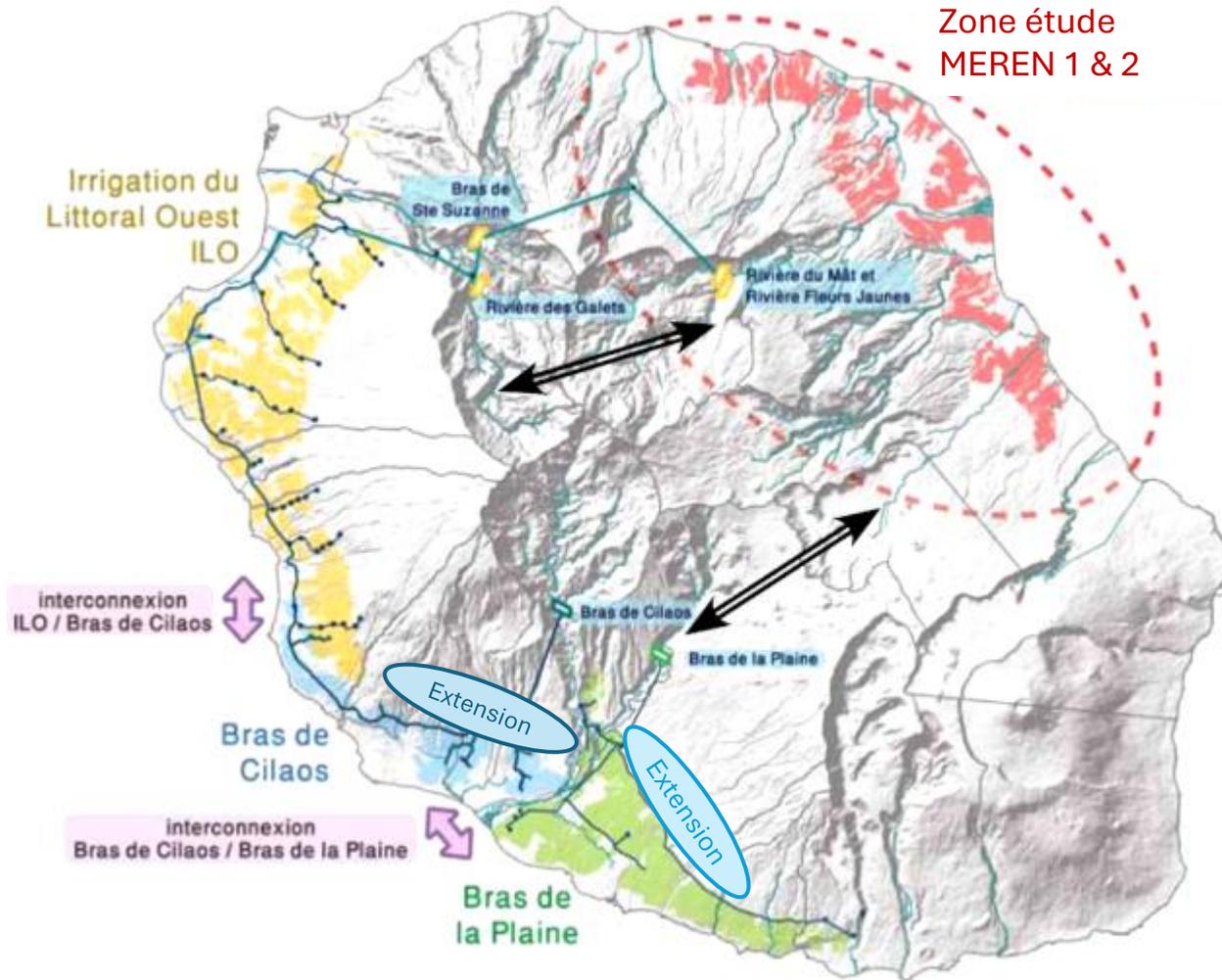
RÉPARTITION DES TONNAGES PAR MODE DE COUPE (KTONNES)



Parc de coupeuses en 2024 :

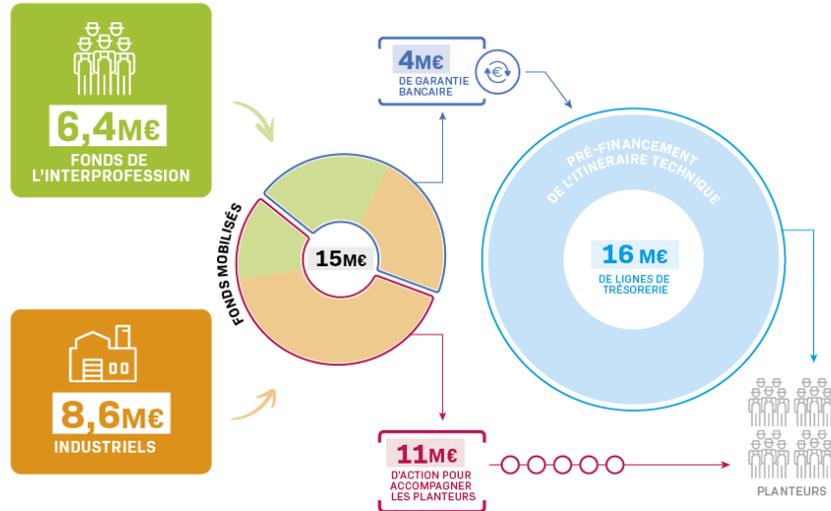
- Tronçonneuses : 39
- Péri : 409

DEVELOPPER ET OPTIMISER L'IRRIGATION



- Env. 3 400 ha de cannes irrigués à ce jour
- Enjeu 1 = Achever l'extension PI sud et MEREN1
 - 2028 : + 1 300 ha équipés
 - 2035 : + 640 ha équipés
- Enjeu 2 = Réussir l'équipement effectif des parcelles
 - FEADER
 - Automatisation
 - Accompagnement technique
- Enjeu 3 = Optimiser le pilotage de l'irrigation
 - Moderniser / adapter les Outils d'Aide à l'Irrigation
 - Accompagnement technique
 - Question sur la structure du coût de l'eau

LA FILIERE S'EST DÉJÀ MOBILISÉE : PLAN DE RELANCE DES TONNAGES DE CANNES



En quelques chiffres :

- ✓ Montant global déjà engagé 2024/2025 : 14 M€
- ✓ Montant décaissé 2024/2025 : 8,5 M€
- ✓ Plus de 1 500 planteurs bénéficiaires tous dispositifs confondus
- ✓ Plus de 16 000 hectares concernés

Les effets du plan de relance ont été « annulés » par BELAL et GARANCE. Le plan de relance n'est plus suffisant pour relancer la filière.

Comité Paritaire Interprofessionnel de la Canne et du Sucre de La Réunion

PLAN DE RELANCE DES TONNAGES DE CANNES

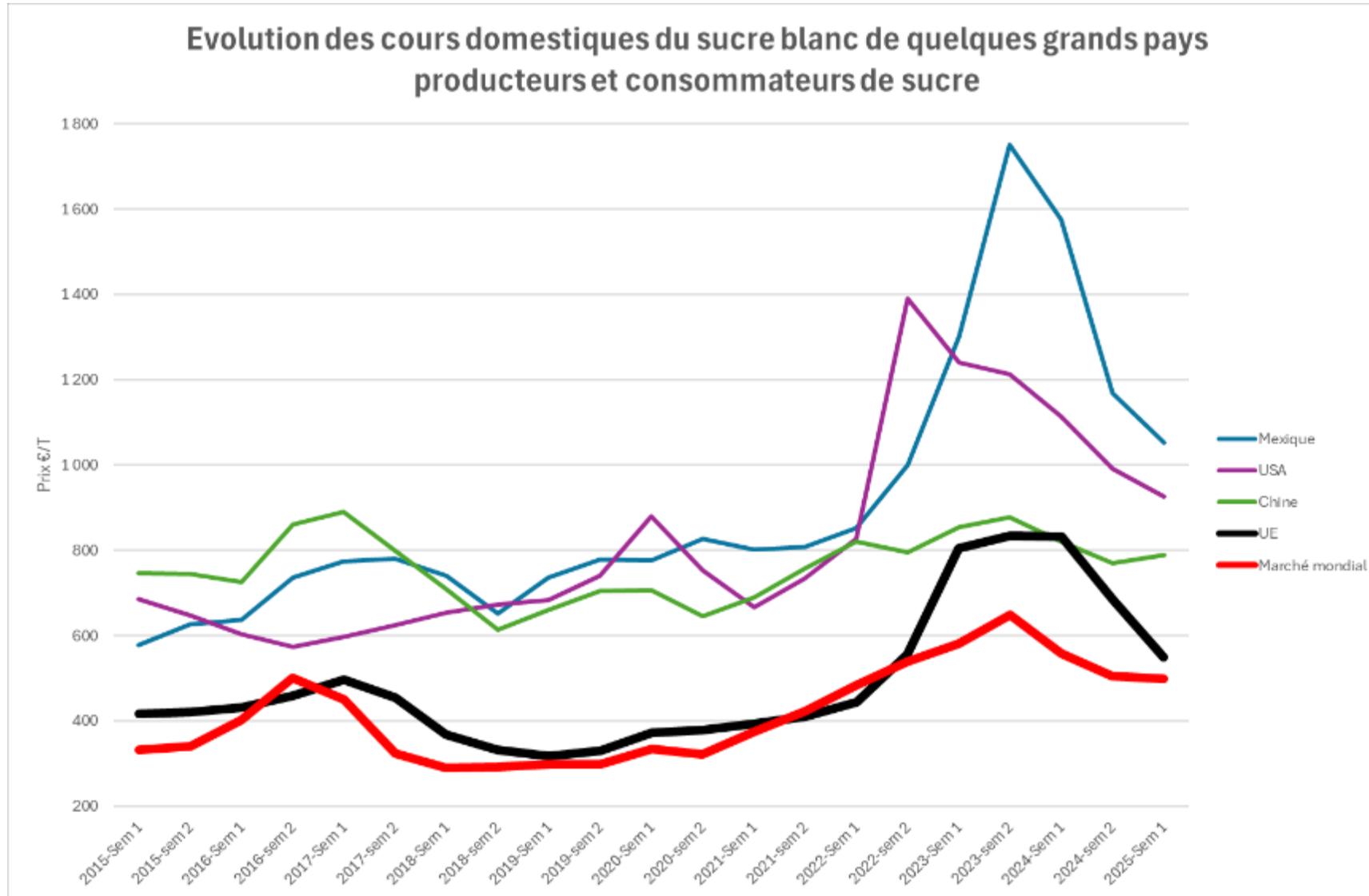
DES SOLUTIONS SIMPLES, RAPIDES, ACCESSIBLES À TOUS POUR ACTIVER TOUS LES LEVIERS DE PRODUCTION

- 1. Intrants**
Avance remboursable Jusqu'à 1000 €/ha (Paykan)
- 2. Plantation**
Avance remboursable FEADER pour préfinancer la subvention « plantation » à hauteur de 3854,94€/ha
- 3. Travaux d'entretien canne**
Avance remboursable pour une prestation de désherbage et d'épandage
- 4. Améliorations foncières**
Préfinancement bancaire de la subvention FEADER « améliorations foncières », facilité et garanti par l'Interprofession
- 5. Irrigation**
 - Préfinancement bancaire de la subvention FEADER « nouveaux équipements d'irrigation », facilité et garanti par l'interprofession
 - Avance remboursable pour financer le reste à charge des équipements d'irrigation après déduction de la part FEADER
 - Aide non remboursable pour prendre en charge le volume d'eau supplémentaire pour les parcelles insuffisamment irriguées
- 6. Augmentation de toutes les surfaces productives**
 - Avance remboursable pour porter les dettes sociales et rendre éligibles les agriculteurs aux investissements FEADER
 - Aide non remboursable pour remettre en production les terres aux rendements < 40t/ha
 - Aide non remboursable pour remettre en culture les friches



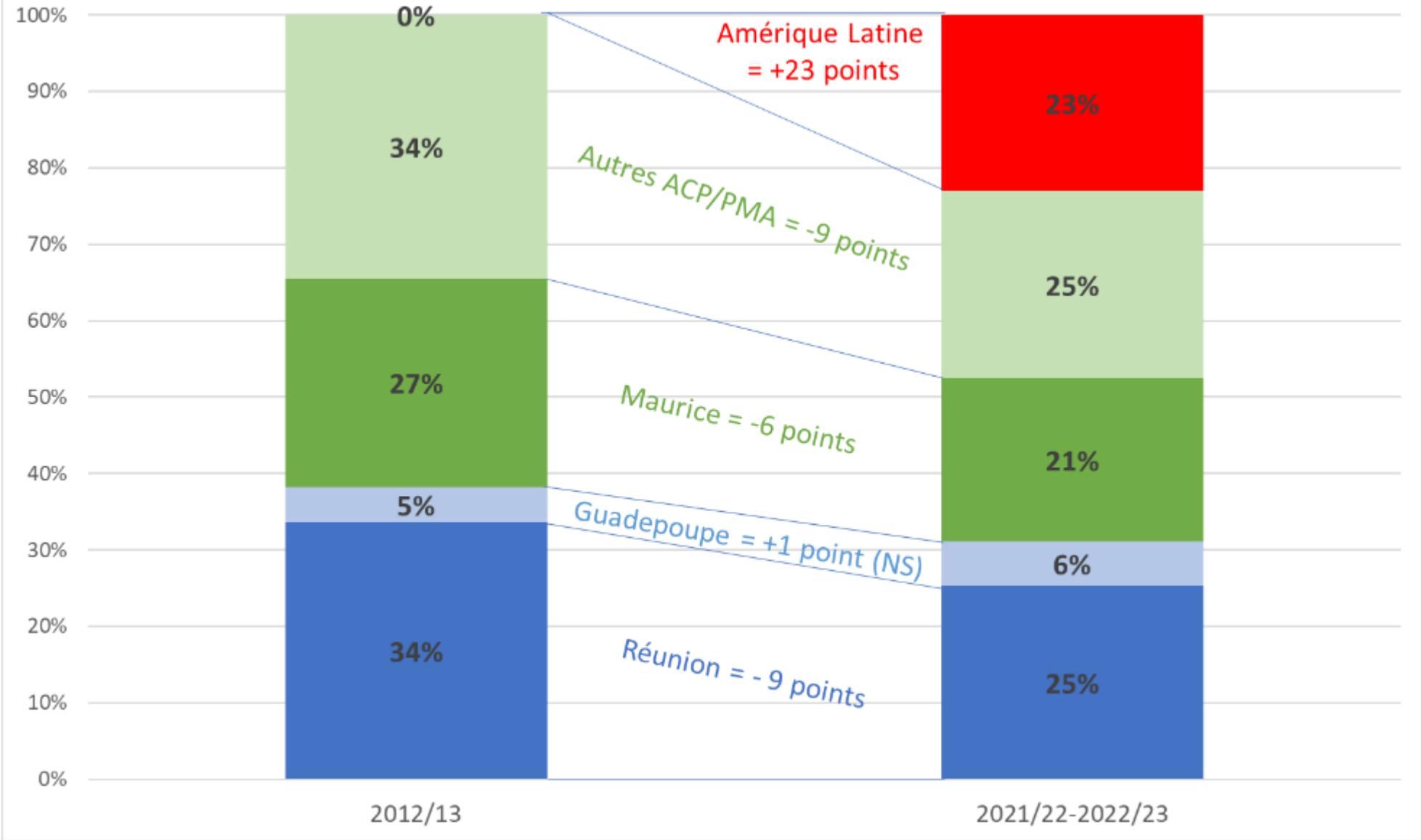
**Une filière qui doit
garantir ses débouchés
sur les marchés**

L'EXCEPTION EUROPÉENNE : UN PRIX DU SUCRE BLANC BEAUCOUP PLUS BAS QUE CELUI DES AUTRES MARCHÉS INTÉRIEURS



UNE CONCURRENCE EXACERBÉE ET DÉLOYALE SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN DES SUCRES DE SPÉCIALITÉS

EVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN DES SUCRES DE SPÉCIALITÉS (UE 28)



Enjeux pour l'avenir



UN ENJEU MAJEUR : LE POSEI

- ▶ **La nécessité de doubler le POSEI France dans le prochain cadre pluriannuel pour permettre le développement et/ou le redressement de toutes les filières agricoles des DROM**
 - ▶ Les réformes communautaires ont poussé la France à financer leurs impacts sur ses fonds propres.
 - ▶ Alors que Bruxelles finance 100 % du premier pilier de la PAC pour l'UE continentale, elle finance désormais moins de 50 % du premier pilier de la PAC pour les DOM.
 - ▶ L'enveloppe globale du POSEI est fixe depuis 2009 et est devenue largement insuffisante pour faire face aux besoins de l'agriculture des DOM.
 - ▶ Augmentation structurelle des besoins des filières (inflation de 30 % sur la période)
 - ▶ Arrivée de Mayotte en 2011, nouveau bénéficiaire
 - ▶ Croissance importante des besoins en Guyane avec le développement de nouvelles filières, notamment la filière « Bois de Guyane »

CONCLUSION

1. Stabiliser les paramètres de long-terme

- Augmenter le POSEI
- Mieux assurer l'écoulement des sucres
- Renforcer les marques de qualités
- Veiller à ce que les planteurs et les transformateurs tirent un revenu suffisant de leur activité

2. Retrouver 22 000 ha de terres à canne productives

3. Actionner tous les leviers de productivité

- Relance massive des replantations et révision du forfait plantation
- Simplification administrative et pleine opérationnalité de tous les dispositifs FEADER
- Mobilisation collective pour optimiser l'irrigation
- Accès aux molécules disponibles en Europe pour lutter contre les adventices
- Formation agricole adaptée pour la canne(chefs d'exploitation et ouvriers)
- Dispositifs de soutien à l'embauche des saisonniers

4. Se mobiliser collectivement pour la filière

- Planteurs, industriels, collectivités locales, Etat

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LACANNE

Nout kiltin, Nout lavnin,

MERCI DE VOTRE ATTENTION

